

## Pour la définition d'un processus de reconnaissance de la qualité de l'offre de formation professionnelle [1]

Avril 2011, réalisée par le Céreq (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications), 36 pages.

### Objectifs

Afin de renforcer le lien formation/emploi, la CPNEF-SV a demandé au Céreq :

- d'établir un état des lieux de l'offre de formation professionnelle initiale et continue de longue durée (environ 400h) ;
- d'émettre des propositions visant à améliorer la transparence de l'offre via l'instauration de critères d'appréciation qualitatifs.

### Conclusions

En résumé, le rapport du Céreq :

- Constate que le développement massif de l'offre de formation professionnelle date des années 1990/2000.
- Souligne que la distinction « formation initiale / formation continue » n'est pas aussi nette que dans les autres branches professionnelles (tant sur les contenus, modalités et publics). Ainsi, la notion de « formation tout au long de la vie » prend tout son sens dans le spectacle vivant.
- Observe globalement une insuffisance du processus d'ingénierie en amont (élaboration des référentiels d'emplois, de compétences et de certifications, décrivant les objectifs et modalités des formations), notamment dans les domaines artistiques. Les organismes de formation se focalisent principalement sur les programmes de formation (approche académique) plutôt que sur les acquis de l'apprentissage (approche qualifiante).
- Constate que les profils des intervenants sont souvent mal connus par les OF (niveau de formation ou expérience).
- S'interroge sur la détention de compétences pédagogiques par les nombreux intervenants professionnels occasionnels, ce qui est un gage de liaison avec le monde du travail, mais ne présage pas de leur capacité à transmettre leurs savoirs et expériences, et à animer un cours.
- Préconise d'améliorer le suivi du devenir des élèves/stagiaires (que deviennent-ils ?) car les retours ne sont pas satisfaisants, quand ils existent. Reste que ce suivi est rendu particulièrement complexe dans le spectacle vivant du fait des particularismes du marché du travail. La mise en place de dispositifs d'observation, coûteux, est donc hasardeuse. La branche et les pouvoirs publics devraient donc se saisir de ce chantier.
- Questionne : l'offre de formation n'a-t-elle pas plutôt tendance à s'adapter à la demande des élèves/stagiaires plutôt qu'aux besoins d'emploi du secteur ?

**Télécharger le rapport** [2]

**Télécharger la synthèse du rapport** [3]

---

**URL source:**

<https://www.cpnefsv.org/etudes-colloques/etudes-rapports/pour-definition-dun-processus-reconnaissance-qualite-loffre>

**Liens**

[1]

<https://www.cpnefsv.org/etudes-colloques/etudes-rapports/pour-definition-dun-processus-reconnaissance-qualite-loffre>

[2] <http://cpnefsv.org/sites/default/files/public/pdf/E-Etude-et-rapport/E1-Pdf2-rapport-qualite-2011.pdf>

[3]

<http://cpnefsv.org/sites/default/files/public/pdf/E-Etude-et-rapport/Synth%C3%A8se%20rapport%20qualit%C3%A9%2008.13%20CPNEFSV.pdf>